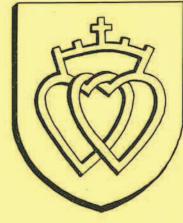




AMICALE



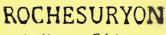
VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. LA ROGHE-sur VON (Vendée) - Piace de l'Horloge Vieille Majour, datant de 1566, où coucha Napoiéon



(L'Ancien Régime)



MAPOLEON

(La Première République)

NAPOLEON

(LE Remière Corprire)

DÉB. 79
BOURBON-VENDÉE
(Sa Restauration)



(La 3º République)

(Le Second Empire)

N° 11



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 Boulevard A. BRIAND

85 000 : LA ROCHE SUR YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir





MAURICE CLAVERIE ASSURANCE LA PATERNELLE RESIDENCE LYAUTEY 6, PLACE DE LA VENDEE 85000 LA ROCHE-SUR-YON TEL. 37.26.12

DÉMÉNAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES (51) 37.23.84

Tél.

48, rue de Verdun La ROCHE-sur-YON

ASSUNANCES INCOMDIN AUTO VIS-MESPONSABILITE CIVILE AMITIMAM-MOITAIVA

CAISSE D'EPARGNE

12, place de la Préfecture Tél. 37-03-00



DÉPOTS - PRÊTS COMPTES CHÈQUES 78, rue Jacques Cartier Tel. 62.61-77

Centre Commercial La Garenne Tél. 62.61.83

Centre Commercial La Généraudière

Bo, rue du Général Guérin - Bourg - sous - la Roche
Tel - 62 · 31 - 51

Pour ceux qui veulent compter plus

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers
ROCHE SUR YON

offres marcophiles

A. TOUTGHALIAN
6, rue des Couvaloux
92150 Suresnes

Tél. 506.74.39

ACHAT de Marques postales et timbres sur lettres tous pays

-Réponse rapide à toute proposition-VENTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

(Spécimen sur simple demande)
Rubrique régulière d'oblitérations
et d'affranchissements 1600 - 1950.



BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 MONTAIGU Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles

Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES
PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

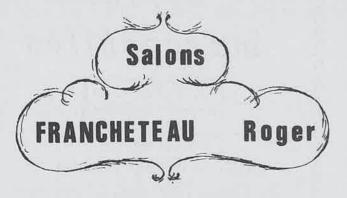
BEAUTE

COIFFURE

SOINS DES

MANUCURE

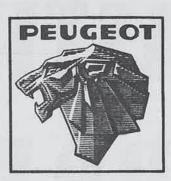
CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel: 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux 85600 MONTAIGU





VÉHICULES NEUFS ATELIER - MÉCANIQUE TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

T. (51) 94.00.92

BULLETIN

DE L'AMIGALE PHILATELIQUE

YONNAISE

Numero 11

Juin 1981

Sommaire

- 1				
				ž.
	2	°° Le Mot du Président	Y.	PAUVERT
١	3	°° La Vie de l'Amicale		
	4. 5	°° Les absents ont eu tort	LE	PRESIDENT
	6	°° Les Lauriers des Jeunes	E .	MOREAU
	7 à 15	°° Les Recettes Auxiliaires		
		de Vendée (1900 - 1969)	A .	RECOQUILLON
	16	°° Le Premier Timbre Européen		
	17	°° Une Histoire vraie	P -	BENINI
	18. 19	°° L'A.P.Y. chez le Prince RAINIER	LE	PRESIDENT
	20	°° Document		
	21 à 28	°° La Poste aux Lettres en Bas-Poitou		
		sous l'Ancien Régime	M.	BRUNO
	29 à 35	°° Le 3c au type Blanc	Υ.	PAUVERT
	36 à 38	°° Le Rallye aérien de Monaco		
		d'Avril 1914	J.	F. DATURI
	39	°° A Napoléon-Vendée, il y a 130 ans	M.	BRUNO
	40 à 43	°° La fin des timbres	Y.	. PAUVERT
	44	°° De la rapidité du Courrier	G	. ABERT
	45	°° Les nouveaux tirages des "Sabine"	G	. ABERT
	46	°° Offres et Recherches.		e e

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT

Impression des textes : A.T.A.C.

impression des pages publicitaires : BUROPLAN

Boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président



VICHY 1981...

Tout être normalement constitué pensera immédiatement à cette eau gazeuse recommandée parfois par le corps médical et se dira que ce n'est pas une région fréquentable. Mais, accolé au millésime 1981, les esprits se troubleront et penseront peut-être que la viticulture y fait ses débuts.

Erreurs multiples!

VICHY, c'est vous le savez, le lieu de rencontre (j'allais dire de pélérinage) des philatélistes et marcophiles français en 1981, ville merveilleuse et gastronomique, contrairement

à une idée généralement répandue. Bien sûr, vous y croisez des curistes se refaisant une santé en absorbant cette eau naturelle et pétillante de grande réputation. Mais si vous vous y rendez au début de Juin prochain, vous y rencontrerez aussi des collectionneurs avertis et bons-vivants, pas du tout atteints, si ce n'est de la timbromanie.

C'est un des bons côtés de la passion qui anime les collectionneurs, les amitiés forgées au cours des ans se retrouvent dans la joie, souvent autour d'une bonne table sur laquelle traine inévitablement la dernière trouvaille, la pièce rare et la variété inconnue dénichée à l'instant ou les jours précédents et qu'on est fier de montrer, avec force commentaires, aux véritables amis qui vous comprennent et éprouvent les mêmes sensations.

On dit parfois que les collectionneurs sont de grands enfants...

Peut-être.

Alors, rappelez-vous votre enfance et vous vous souviendrez que vous n'aviez pas les soucis et les craintes des adultes, que vos joies étaient pures et sans détours, que votre esprit était en paix. Et si la philatélie est, somme toute, une bouffée d'air pur, ne vaut-elle pas toute autre passion...?

Yves PAUVERT

Aux abonnés du "SERVICE - NOUVEAUTES".

Future Emission "PHILEX FRANCE" 1982

Un bloc sera émis début 1982. Il sera composé de 2 figurines avec valeurs faciales respectives de 4 F. (Bleu) et 6 F. (Rouge). Ce bloc sera vendu uniquement par souscription dans tous les Bureaux de Poste. Son prix de vente sera de 30 F. (10 F. les 2 valeurs + 20 F. de droits d'entrée à l'exposition - 1 carte d'entrée permanente délivrée avec chaque Bloc -)

Le "Service - Nouveautés" livrera systématiquement ce Bloc aux abonnés à la rubrique "Blocs", sans nouvelle démarche de leur part.

Cette émission concerne les Abonnés à la rubrique "Timbres - courants". (et non abonnés aux blocs). Le "Service - Nouveautés" se propose de souscrire autant de blocs pour chaque abonné qu'il a demandé de "Timbres - Courants".

Ceux qui ne désirent pas l'émission (vu son prix ou pour toute autre raison) devront en informer le Service avant la date de souscription officielle (non encore fixée).

Pour les "non abonnés aux blocs" cette émission, eu égard à sa valeur faciale, ne sera pas incluse dans l'abonnement. Chaque membre devra en faire le paiement à l'avance - avant l'émission -.

Ne tardez donc pas à souscrire, 1982 n'est pas si loin...

Le "Service - Nouveautés"

(J.P. GAUDEMER - Tél. 05.09.39.)

LA VIE DE L'AMICALE

-DECES

- Notre collègue et ami, Pierre ROBIN, est décédé subitement à l'âge de 46 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 12 Mars. Tous les amicalistes sont profondément peinés et assurent sa famille de leur grande tristesse. Nos condoléances les plus émues.
- Madame LE VIAVANT, épouse de notre amicaliste, est décédée le 22 Avril, à l'issue d'une longue maladie.

Nous participons à sa peine. Qu'il veuille bien accepter nos condoléances émues !

MARIAGES

- Le fils de notre mentonnais Pierre BENINI a convolé en justes noces le 25 Avril dernier.
- Philippe BRETHOME, fils de Madame Gisèle BRETHOME, attendra le 8 Août pour en faire autant.

Félicitations aux parents et voeux de bonheur aux jeunes époux.

NOUVEAUX ADHERENTS

Messieurs ROY Patrick, les Brouzils,
LEBOEUF Philippe, la Bruffière,
MUSSET Serge, Sainte-Lumine-de-Clisson,
CHATRY Paul, Aizenay,
GAUTIER Christian, La Roche-sur-Yon.

LES ABSENTS ONT EU TORT

Notre repas amical annuel a eu lieu comme prévu le 17 Mai dernier au restaurant "BON ACCUEIL" à St VINCENT-SUR-JARD.

Le soleil était de la fête et patronnait nos agapes. Excellent repas servi dans un cadre et une salle particulièrement agréables. Je vous assure que j'ai passé de bons moments en écoutant les chansons de nos talentueux sociétaires, mais aussi en savourant jusqu'aux larmes les "histoires", plus ou moins piquantes, racontées et mimées par notre collègue DUPONT. Il est inénarrable et nous sommes unanimes à penser qu'il ferait une belle carrière dans le spectacle ou à la télévision! Nous nous en souviendrons, je vous assure... Quelle ambiance!

Mais il fallait bien prendre l'air (marin) et, sur les 17 H., la visite du Musée automobile (une centaine de véhicules) permettait à ces dames de s'étonner de la place du "manche" ou de la forme de la "corne" avertisseuse. Je ne vous parlerai pas de la "position" parfois fort incommode du chauffeur.

Chacun a ses impératifs et tous les amicalistes ne pouvaient être présents, bien sûr. Et si les absents de ce Dimanche le regrettent, ils peuvent toujours se rattraper une prochaine fois.

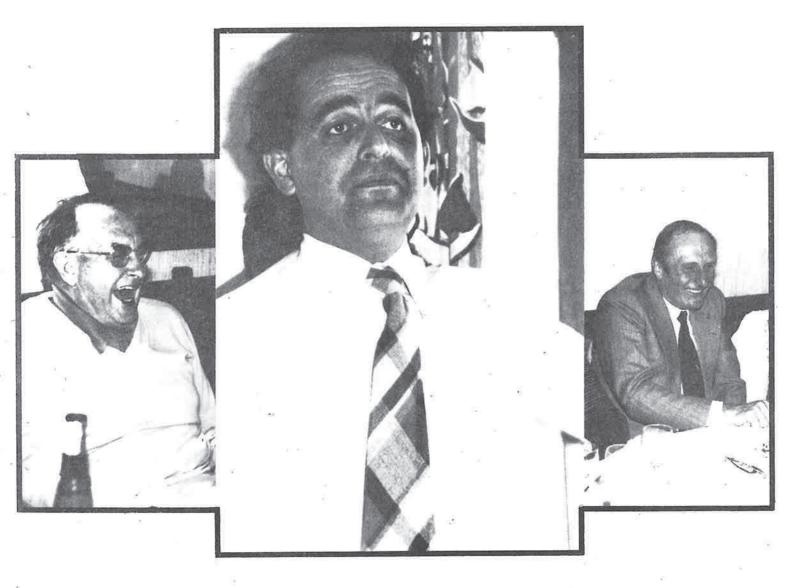
Le Président.



OUI, NOUS AVONS BIEN RI...

Le rire, a dit le philosophe Henri Bergson (cf. Yvert 1225), est un phénomène essentiellement humain ; il réclame l'action de l'intelligence pure et de la société.

A voir les visages hilares reproduits sur ces photos, "Vraiment que d'êtres intelligents dans cette société philatélique !" aurait dit le philosophe.





Les Lauriers des Jeunes

L'EXPOSITION NATIONALE JEUNES - PERPIGNAN. Pâques 1981

Les nationales pour Jeunes sont organisées tous les 2 ou 3 ans. Depuis NIORT, le Club de Jeunes de l'A.P.Y. avait réussi à qualifier ll jeunes. En raison notamment du nombre élevé de candidats, l'une des inscriptions fut refusée (B. LOIRET) et c'est donc l0 participations qui nous représentaient à Perpignan.

Tous se virent attribuer un diplôme de médaille, ce qui constitue un score flatteur.

Deux jeunes yonnais se distinguèrent particulièrement, en catégorie classique bien sûr, jugée moins subjectivement : Claude PERISSE, avec ses Semeuses 20 c. lilas-rose, et 25 c, jaune-brun et Hervé DEMEURANT, bronze argenté, avec ses Entiers postaux des Semeuses camées.

Les autres ? Nommons-les pour la postérité : Christophe BERNARD, Laurence CHABOT, Jamy GOURMAUD (Haut-Bocage), Nathalie LARDIERE, Xavier LARDIERE, Denis PERISSE, Luc RENARD, Paul RENARD.

Merci à tous ! C'est déjà un bel exploit que de gagner sa sélection en régionale et de confirmer en nationale !

Notons toutefois un sérieux sujet d'étonnement : les deux participations les mieux cotées en régionale furent "démolies" à PERPIGNAN. Motif : timbres indésirables.

Il s'agissait de Limbres d'émirats d'Arabie, certes, mais d'avant 1967, et ne figurant donc pas sur les listes de la F.I.P.

Depuis quand l'ensemble des émissions de ces états est-il interdit ?

A quand l'interdiction de la totalité des timbres de la R.D.A., de l'U.R.S.S., et de la France, qui comptent aussi des timbres ne répondant pas aux critères de l'U.P.U.? Les timbres "interdits" de ces derniers pays (et de quelques autres) figurent toujours en bonne place dans les expositions, sans aucun problème. Deux poids, deux mesures! — Si des modifications interviennent dans les listes d'interdits, il serait indispensable de le signaler clairement d'avance, plutôt que de "descendre" des jeunes qui n'ont eu qu'un tort, c'est de prendre les listes de la Fédération au pied de la lettre!

L'EXPOSITION REGIONALE DE SAINTES - Avril 1981

Huit jours après PERPIGNAN reprenait le cycle des qualifications pour la nationale suivante. Huit de nos jeunes y tentaient leur chance :

Pour la Roche : Thierry ARGANO, Claude NICOU, Jean-Philippe RICHARD, Philippe SORIN ;

Pour le Haut-Bocage : Laurent BARBIER, Fabienne EGRON, Bruno et Catherine LOIRET.

Il semble bien que trois de ces jeunes soient qualifiés pour la prochaine nationale : Bruno LOIRET, Claude NICOU et Jean-Philippe RICHARD ; ils seront donc les premiers de nos représentants pour Antibes ou Troyes ou X ; Bravo et merci à tous !

VISEZ JUSTE!

Hervé DEMEURANT - déjà nommé et cité - est au surplus un tireur à l'arc particulièrement adroit. Comme Guillaume Tell, ou le petit dieu Eros... Pour l'instant, il se contente de cibles non vivantes. Bravo pour le titre régional conquis récemment!

E. MOREAU.

Recettes Auxiliaires de Vendée (1900.1969)

Parmi les diverses catégories de bureaux de poste, les plus importants (recettes principales, surtout) procurent aux marcophiles une abondante moisson d'oblitérations variées. Au contraire, certains petits bureaux (les auxiliaires, par exemple) n'offrent qu'une maigre récolte de cachets, parfois bien rares.

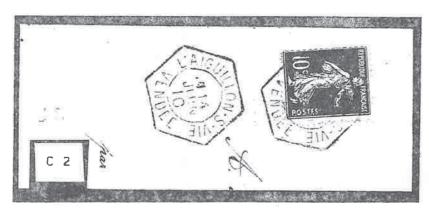
Il ne faudrait pas que le qualificatif d'auxiliaire accordé à un bureau ou une recette prenne aussitôt un sens péjoratif qui se traduit par = infériorité hiérarchique, rôle secondaire, fonction accessoire, etc..., car ces humbles auxiliaires ont accompli avec autant de zèle la même besogne que les grands.

Ils méritent bien qu'on leur consacre une rapide étude.

Bureaux auxiliaires

Alors qu'aucun bureau de cette catégorie n'a existé dans notre département, pourquoi aborder ce chapitre ? Parce que la Recette auxiliaire de l'Aiguillon-sur-Vie a été dotée (certainement par erreur) d'un tampon oblitérant qui présente toutes les caractéristiques du type C 2 des Bureaux auxiliaires (dimensions de l'hexagone, diamètre du cercle intérieur, caractères bâtons,...)

Voici celui que la nomenclature Lautier désigne comme le "faux" l10ème B.A. (les 109 vrais B.A. se trouvant hors de la Vendée).



- hexagone : 26 mm. de diamètre
- cercle intérieur : 14 mm. de diamètre.
 - N° de levée
 - mois en lettres

Cette anomalie a persisté de 1899 (date d'ouverture de la recette) jusqu'à Juillet 1930 (dernière date constatée).

Recettes auxiliaires

Sont-elles implantées sur le territoire d'une localité déjà pourvue d'un bureau de poste ? Elles sont dites Recettes auxiliaires urbaines (R.A.U.).

Sont-elles ouvertes dans une commune dépourvue de bureau de poste ? Alors elles sont dites Recettes auxiliaires rurales (R.A.R.).

A. Recettes auxiliaires urbaines

Durant la période considérée, cinq Recettes principales de Vendée seulement ont disposé d'une ou de plusieurs Recettes auxiliaires. Ce sont, (dans l'ordre alphabétique): La Barre-de-Monts, Chantonnay, Les Herbiers, La Roche-sur-Yon, et Les Sables d'Olonne.

Les oblitérations des R.P.* étaient bien différentes de celles de leurs R.A.*.

Elles étaient circulaires pour les premières, et elles étaient hexagonales pour les secondes. Quant à ces dernières, elles présentent plusieurs particularités :

1° C'est le nom de la R.P. qui figure dans la couronne;

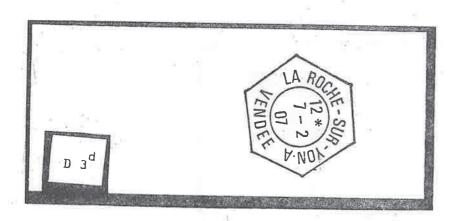
2° C'est une lettre distinctive (A ou B) qui identifie l'emplacement de la R.A.; cette lettre est parfois répétée sous le bloc-dateur;

3° Dans certains types de cachet, la deuxième lettre distinctive est remplacée par le nom du département.

Voici les divers types qui ont été utilisés par les R.A.U. de Vendée.



- caractères bâtons
- millésime à 2 chiffres
- nom du département



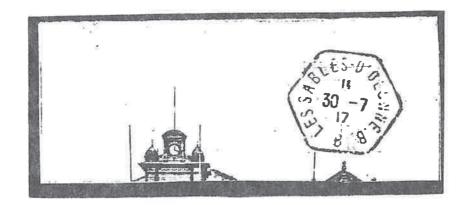
- grand hexagone : 31 mm. de diamètre
- bloc-dateur entièrement en chiffres



- comme D2^d, mais
- pas de cercle intérieur,
- deux lettres distinctives

^{*} Recette Principale

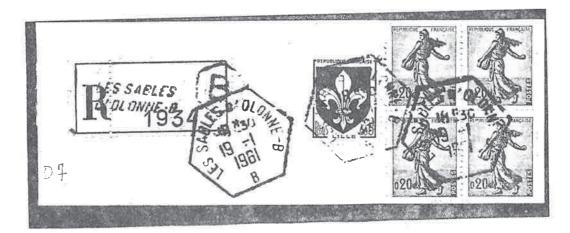
^{*} Recette auxiliaire



- comme D4, mais
- N° de levée remplaçant l'indication horaire



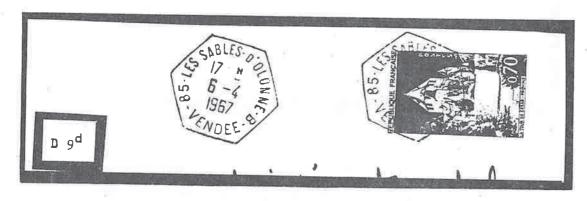
- comme D4, mais
- millésime à 4 chiffres



- Comme D6, mais
- lettre H
 dans indica tion horaire
- chiffres des minutes plus petits que ceux des heures



- Comme D7, mais
- hexagone discontinu
- chiffres nettement équarris



- Comme D8, avec en plus le - N° de code du département

Voir le tableau nº I ci—après

TABLEAU Nº 1

RECETTES AUXILIAIRES URBAINES DE VENDEE

Nom de la R.P.	Lettre distinctive	Emplacement de la			TYP	ES DE CA	CHET UTILIS	ES			Remarques	
2		R.A.U.	02 d	D3 d	D4	D4 e	D6	07	08	D9 d		
La Barre-de-Monts	A.A.	Promentine	7	?	7	7	?	1956x				
Chantonnay	A. Vendée	Puybelliard	L ×							1967x1969	ex. Chantonna	
Chantonnay	B.Vendée	St Mars-des-Prés				100					C.P. N°4.	
Chanconnay	p.vendee	or mara-des-rres								1967x1969	ex. Chantonna: C.P. N°6.	
Les Herbiers	A.A.	Ardelay			17	1		x1964			ex. Montaigu	
Les Herbiers	A. Vendée	Ardelay							1965-1966	1967x1969	C.P. N ^a 8.	
La Roche-sur-Yon	A.Vendée	Gare	07x15		7.00				70321700	130721307	S/ Yon	
La Roche-sur-Yon	A.Vendée	Gare		07x							·sur·Yon	
La Roche-sur-Yon	A.A.	Gare			22×41						d°	
Les Sables d'Olonne	A.Vendée	La Chaume	24x37	?						1967×1969	avec trait	
Les Sables d'Olonne	A.A.	La Chaume		7	42×46	2	7	1957x1966	7		d'union	
Les Sables d'Olonne	В.В.	Bould de Castelnau	- 7	?	30x43	17x32	1948x1950				22	
Les Sables d'Olonne	B. Vendée	Bould de Castelnau		×						1967x1969	avec trait	
	g ving " "	2 2	0.		10						d'union	
5					1		1 1					

B. Recettes auxiliaires rurales

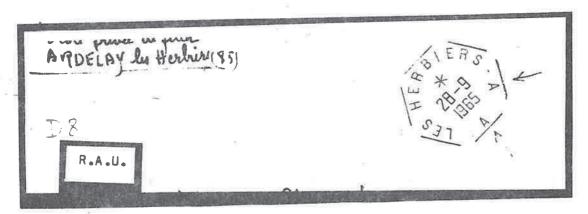
Les oblitérations des R.A.R. ressemblent beaucoup à celles des R.A.U. par leur forme hexagonale. Toutefois, elles s'en différencient par :

l° L'absence de lettre distinctive dans la couronne;

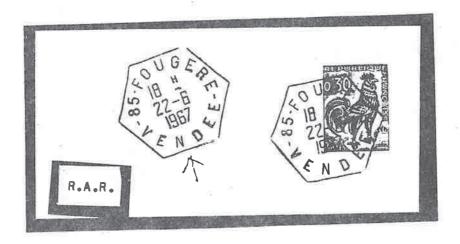
2° Le nom du département, qui figure toujours dans le bas du cachet.

Attention à ne pas confondre les empreintes de R.A.U. ou de R.A.R. avec celles des Agences postales, dont le pourtour de l'hexagone est en tirets.

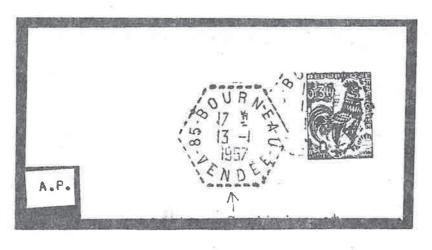
Ci-dessous, pour comparaison et identification, ces trois sortes de cachets:



- hexagone en traits pleins
- lettre distinctive

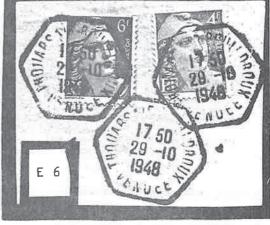


- hexagone en traits pleins
- pas de
 lettre
 distinctive
- nom du département



hexagone en tirets Voici les différents types de cachets qui ont été utilisés par les R.A.R. de Vendée.

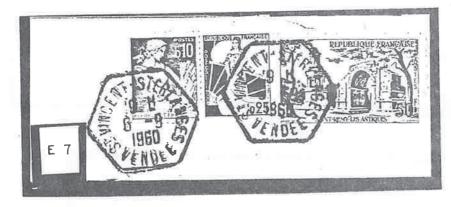




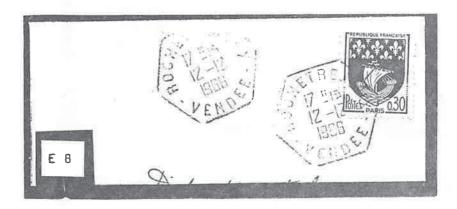
- Millésime à 2 chiffres

- Comme E4, mais

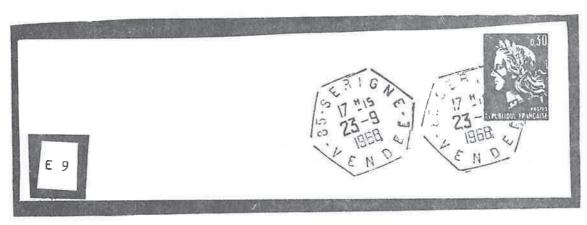
- millésime à 4 chiffres



- Comme E6, mais
- indication horaire avec H
- chiffres moins arrondis



- Comme E7, mais
- traits plus fins,
- chiffres nettement équarris,
- tirets dans la couronne



- Comme E8, mais
- en plus le N° de code du département

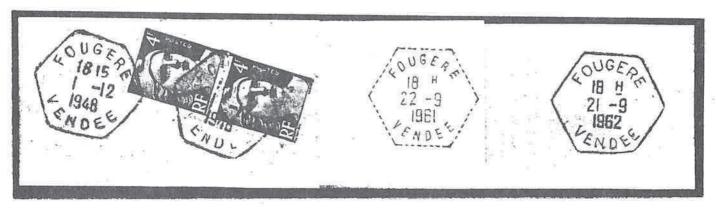
								93	
	27	27		TYPES	TYPES DE CACHETS	ET DATES EXTREMES	REMES		
Nom du bureau	Bureau d'attache	etait prēcēdemment	E2	E4	E6	E7	E8	E9	Après 1969
Bazoges-en-Pareds	?	?	?	?	?	?			Moui eron-
									01
									An. 1
Beaurepaire	Montaigu _	Montaigu C.P. N°5						1966x1969	A.P.
La Boissière-des- Landes	La Roche-sur-Yon	Agence postale				1962x1966		1967x1969	A.P.
Bourneau	Fontenay-le-Comte	2	?	22x47	1950x	1958x			A.P.
Chavagnes-les-Redoux	Chantonnay	?	?	32x46	1949x	1956x			A.P.
La Copechagnière	?	?	?	->	?	7	7	7	A.P.
La Faute-sur-Mer	L'Aiguillon-sur-Mer	?	?	?		1963x	?	1967x1969	A.P.
Fougeré	La Roche-sur-Yon	?	?	37x	1948x1961	1962x1966		1967x1969	A.P.
La Guyonnière	Montaigu	Montaigu C.P. N°l						1966x1969	A.P.
L'Herbaudière	Noirmoutier	?		37x42	1949×1957	1959x1966		1967x1969	A.P.
Longeville	7	?	05x						Recette
Mesnard-la-Barotière	Montaigu	L'Oie C.P. N°2						1966x1969	A.P.
Rochetrejoux	Chantonnay	Chantonnay C.P. N°2					1964x1966	1967x1969	A.P.
St Cyr-des-Gâts	La Caillère	La Caillère C.P. N°3						1966x1969	A.P.
St Germain-le- Prinçay	Chentonnay	Chantonnay C.P. N°3						1966×1969	A.P.
St Hilaire-le- Vouhis	Chantonnay	Chantonnay C.P. N°1			5			1966×1969	A.P.
St Laurent-de-la- Salle	La Caillère	La Caillère C.P. N°2						1966x1969	A.P.
St Martin-Lars	La Caillère	La Caillère C.P. N°I				**		1966x1969	A.P.
St Paul-en-Pareds	Montaigu	Montaigu C.P. N°7		*		28		1966x1969	A.P.
Ste Radégonde-des- Noyers	Luçon	~2	20x	1	?				A.P.
St Vincent-Sterlanges	Chantonnay	?		24x34	7	1956x1961			Λ.Ρ.
Sérigné	Fontenay-le-Comte	Agence postale					1965×1966	1967×1969	A.P.
Thouarsais- Bouildroux	La Caillère	. 2	13	31x	1948x			1966x1969	La Caillère St Hilaire
	5,			×	K	2			An. 1 jusqu'en 19
Vairé	La Mothe-Achard	?	7	30x46	1948x	1954x1966		1967x1969	A.P.

Nota : l° Sur les 24 R.A.R. signalées comme possibles, 2 restent toujours incontrôlées. Ont-elles existé?
2° Le présent tableau n'a la prétention, ni d'être complet, ni d'être rigoureusement exact quant aux dates extrêmes d'utilisation des différents types de cachets. Toutes précisions ou critiques seront donc bien accueillies.

Quelques particularités

Fougeré - On constate une interruption d'environ un an (1961) dans l'utilisation du cachet R.A.R., pour faire place à celui d'Agence postale. Puis il reprend de 1962 à fin 1969, pour redevenir A.P. en 1970.

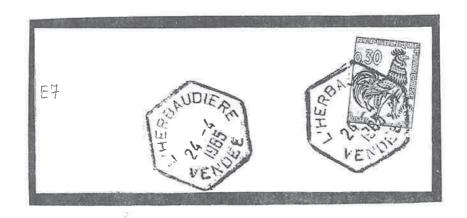
Pourquoi ces fluctuations successives ?



R.A.R. R.A.R.

Thouarsais-Bouildroux - Des changements analogues se sont produits dans cette R.A.R., qui est passée A.P. de 1960 à 1965 pour redevenir R.A.R. jusqu'à la fin de 1969.

L'Herbaudière - Les cachets au type E7 devraient comporter soit l'indication horaire, soit, à défaut, un astérisque. Or, en 1965-1966, l'emplacement réservé à cet effet est entièrement vide.

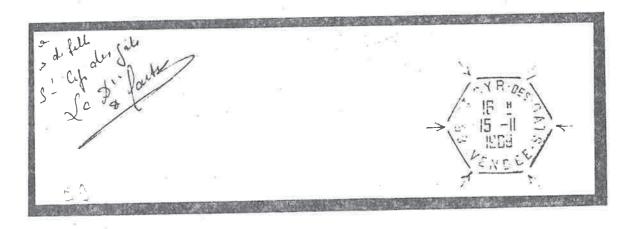


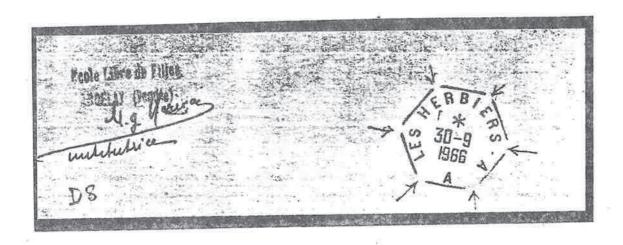
St Germain-le-Prinçay - alors que le nom officiel est St Germain-de-Prinçay.



Il arrive souvent que les oblitérations aux types D8 et E9 présentent une discontinuité très marquée du pourtour de l'hexagone, dont les angles sont absents. Ce défaut serait dû à la consistance du tampon oblitérant, fabriqué en matière plastique. Le périmètre y était correctement gravé en trait continu, mais, lorsque la frappe n'était pas suffisamment appuyée, elle donnait une empreinte irrégulière, avec un vide aux angles.

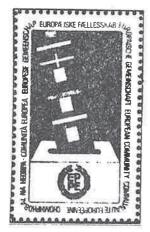
En voici deux exemples :





Amis marcophiles yonnais, si vous voulez occuper agréablement vos heures de loisirs, satisfaire votre curiosité, mieux connaître l'évolution de la Poste aux lettres en Vendée, nous vous conseillons d'étudier les Recettes auxiliaires. Cela vous réservera sans doute quelques surprises et vous procurera certainement beaucoup de plaisir.

A.RECOQUILLON



LE
PREMIER
TIMBRE
EUROPEEN !

Désirant forcer la léthargie administrative, ou autre, de la Communauté Européenne, Monsieur HEYDT, fonctionnaire de cet organisme, lassé de ne rien voir venir en suite de ses propositions, fit réaliser deux projets par des artistes de DUSSELDORF

et en fit imprimer un en DEUX MILLE FEUILLES DE CINQUANTE VIGNETTES

à l'image d'un timbre-poste émanant de la C.E.

Cette vignette (voir reproduction ci-dessus) affiche de façon évidente (moins bien en photocopie) et sans aucun doute dans l'attente de l'ECU EUROPEEN, une valeur d'affranchissement mixte de :

- = 6 FB / FL. (Belgique Luxembourg)
- = I Dkr (Danemark)
- = 0,40 DM/hfl (Allemagne Pays-Bas)
- = 0,80 FF. (France)
- = 10 P. (Espagne)
- = 150 Lit. (Italie)

En outre, entourée d'un texte constitué de la définition "COMMUNAUTE EUROPEENNE" répétée dans les diverses langues des pays membres, une bande dessinée par les drapeaux desdits pays, entre dans l'urne qui supporte un fond bleu.

Notre fonctionnaire fit circuler du courrier revêtu de cette vignette, laquelle était couplée du complément d'affranchissement par des timbres du pays d'où était expédié son courrier. Il ENVOYA ENSUITE UN DE CES PLIS ET UNE FEUILLE DE SA VIGNETTE à tous les ministres des postes des pays membres. Les chefs d'Etat réunis en assemblée à Paris, en Mars 1979, reçurent également la même dotation.

Il s'ensuivit que Mr HEYDT fut traduit en Justice et, de par sa domiciliation à Bruxelles, fut jugé en cette ville, mais NE FUT POINT CONDAMNE AU PENAL.

SACHEZ !

Il fut simplement condamné au civil à payer le franc symbolique à la Régie des Postes belges qui réclamait un dommage de 50.000 fr. Le tribunal relevait même dans ses attendus que le but de Mr HEYDT était "louable".

Le cliché et les 8.000 timbres se trouvant au domicile de ce fonctionnaire, furent confisqués. Certains stocks ont réapparu à la Foire Philatélique d'Essen en Novembre 1979 et furent débités au grand public, à la valeur faciale imprimée sur la vignette (soit 0,40 DM). Cinq marchands en récupérèrent une grande partie, ce qui constitue sans doute la source d'approvisionnement que nous connaissons aujourd'hui.

Cette pièce philatélique ne doit donc pas être considérée comme une "EMISSION PIRATE"; elle n'a en réalité aucun pouvoir d'affranchissement dans aucun des pays affiliés à la C.E., mais doit être accueillie dans la liste des VIGNETTES PRIVEES. Et de conclure, Mr VAN ROY conseille d'en posséder au moins un exemplaire.

D'après indications de M. CASIMIR VAN ROY (Article paru dans le Bulletin de l'O.F.A.C. N° 136 aimablement transmis par son Président M. ROGER SOSSON)

Une Histoire Vraie

(On ne peut l'inventer!)

A la suite d'une forte fièvre, un gentilhomme fut admis, à PARIS en 1870, dans une clinique psychiatrique pour trois mois.

Guéri, il demanda au Docteur Bianche la permission d'écrire à sa famille "Ecrivez de suite" lui dit le Docteur, "la lettre partira demain par ballon".
"Par ballon" s'exclama le convalescent stupéfait, "vous voulez dire avec le train". Le Docteur sourit. "J'oubliais de vous dire que pendant votre séjour, PARIS a été assiégée et toutes les voies de communication interrompues par les Prussiens".

"Docteur" dit l'homme "je croyais être guéri, pourquoi alors me racontez-vous des inepties ?".

Il ne restait au Docteur que de conduire le patient sur les bastions et lui montrer, à l'aide de jumelles, les Prussiens qui s'affairaient dans le lointain.

Cette brève anecdote fut publiée par le "Figaro" du 16 Octobre 1870, un mois après l'isolement de PARIS du reste du monde par le fait des Prussiens.

Ciene Bénini -

HOMMAGE A CERES

M. R. MOREAU, le distingué Secrétaire du Cercle Philatélique de Cognac, nous communique le texte suivant dont les connaisseurs apprécieront le sel. Qu'il en soit vivement remercié!

Il y a maintenant un peu plus de trente ans, un amateur érudit dont la compétence n'avait d'égale que sa bonhomie, le Chatelleraudais René-J. BAUDOUIN, que tous les anciens ont bien connu, écrivait :

"Or il y a un siècle que fut découvert, aux confins de l'Estampille, l'Empire de Timbromanie, dont les habitants étaient communément appelés les Timbrés. Ce n'était alors qu'une sorte de terre inculte où poussait seulement la vignette, une espèce de petite vigne sauvage ignorant la taille-douce et dont on possède encore quelques beaux spécimens.

"Cérès la blonde, ainsi appelée probablement parce qu'elle vint au monde complètement noire, régnait sur cet empire. D'un caractère plein de nuances, elle possédait une assez bonne impression et avait même souvent beaucoup de cachets. Comme on s'en doute un peu, elle avait des lettres, mais vivait en marge de tout, dans les petits papiers de l'Etat. Quant à ses sujets, ils ne tardèrent pas à tomber dans le panneau et comme ils possédaient, pour la plupart, un timbre agréable, ils l'utilisèrent pour l'affranchissement du Pays".

l'A.P.Y. à l'Honneur

... chez S.A.S. le Prince RAINIER

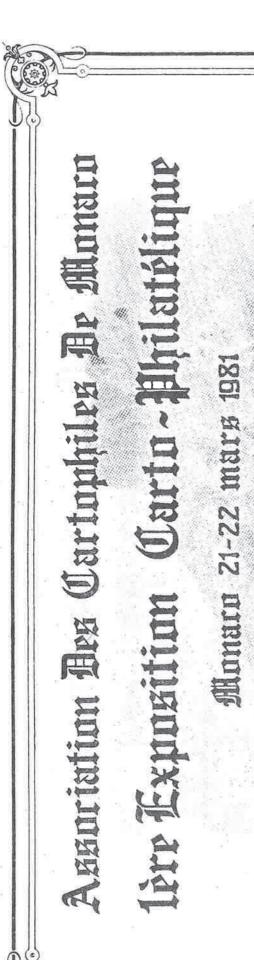
Les 21 et 22 Mars dernier , à MONTE-CARLO, une grande exposition cartophile et philatélique était organisée sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince RAINIER III et avait pour thème "MONACO et sa région".

Les participations étaient faites uniquement sur invitation. Vous pensez bien que notre amicaliste P.BENINI, de réputation nationale, se devait de faire partie de l'élite, exposant une faible partie de sa collection personnelle dont voici un échantillon :

- lettre de 1729 avec marque postale manuscrite "MONACO PROVENCE", signée ANTOINE 1er, Prince de MONACO
- lettre de NICE à GORBIO de 1704
- lettre "ci-devant MONACO" de 1792 adressée à LA TURBIE
- lettre de MENTON avec marque manuscrite de 1747 "Armée d'Italie" (seule pièce connue)
- lettre "85/MONACO" de 1793 sur lettre à en-tête de la Mairie de MENTON, précédant le "85/MENTON"
- lettre portant la marque manuscrite "S.A.S. le Prince de MONACO" de 1741, adressée au Directeur des Postes de MONACO
- lettre portant la marque "MONACO" à en-tête des Postes Royales Sardes, signée DORIA DE CAVAGLIA, Ministre de l'Intérieur
- livret "Administration des Postes aux chevaux du Royaume de Sardaigne", station de MENTON, concernant les routes traversant la Principauté
- "CAVALLINO" provisoire de 0,50 de NICE à MENTON 1819. Les "CAVALLINI", précurseurs des entiers postaux, étaient des lettres des Postes Sardes portant l'empreinte d'un "Cavallino" (petit cheval) permettant aux particuliers de faire porter les lettres par leurs propres moyens
- lettre à en-tête de XVème Régiment d'Infanterie en garnison à MONACO en 1846, avec empreinte et signature du Vaguemestre
- lettre de CETTE (sic) à MENTON du 15 Juin 1860, premier jour de MENTON redevenue française.

Cette participation, totalement inédite, a fait sensation et notre Collègue, outre le diplôme d'honneur, a reçu les félicitations de son Excellence M. SAINT-MLEUX, Ministre d'Etat, et de M. J.L. MEDECIN, Maire de MONACO. Qu'il veuille bien accepter aussi les nôtres qui, si elles sont plus modestes, n'en sont pas moins sincères, ainsi que nos remerciements pour avoir fait flotter bien haut l'emblème de L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE.

Le Président.



田河沿河的銀币 田 海伊河沿河西

Dérerné à Monsieur Benini Dievre Le P.Y

To Président

DOCUMENT ...

de metre dans la letre de mon les dépêche de napoleon au 4. chemin arive à huit heur part de I chemin pour napoléon Ja fainme Jeza retablie Car Sa me sa che bien de le voir Vous Jalue V = marchais

J'ai toujours pensé
que la recherche
était payante...
Je n'en veux pour
preuve que cette
modeste lettre
(de 1806) découverte dans un tas
de "vieux papiers"
vendus par un brocanteur... des
Deux-Sèvres.

Combien d'entrenous savait que
la diligence de
NAPOLEON arrivait
aux Quatre-Chemins
de l'Oie à 8 heures
et qu'elle en repartait à 10 heures
pour notre bonne
Ville ?

C'est ainsi qu'on fait l'histoire... postale !

Y. PAUVERT.



Votre EBENISTE



MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel; magasin: 98,12,62

fabrique: 98.11.13



Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16. Place du Marché - Tél. 37.02.89 29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

ANDRE chez

26, rue Foch LA ROCHE SUR YON Tel: 37.11.14

journalier Arrivage des SABLES D'OLONNE

aux halles: Mardi Jeudi Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Près du Rex) LA ROCHE SUR YON Téi. 37 08 91

ANTIQUITES

OCCASIONS

Meubles régionaux Sièges Bibelots Cartes

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRO-MENAGER ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot LA ROCHE-SUR-YON

Tél.: 37-09-19

Hall d'exposition ENTREE LIBRE

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M" BARALHÉ

15, rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE ROBERT AVIZOU



Fournitures de bureau et philatéliques



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

Comptoir du Marche Commun Cest Mains Cher

13 Bd Louis Blanc 85000 LA ROCHE sur YON

GROSSES REMISES

SUL

ELECTRO_MENAGER el TELEVISION

Exemple:

REMISE 20% sur aspirateur VOLTA

SERVICE APRES VENTE

CREDIT jusqu'à 21 MOIS

La Poste aux Lettres en BAS-POITOU sous l'ANCIEN REGIME [1672.1792]

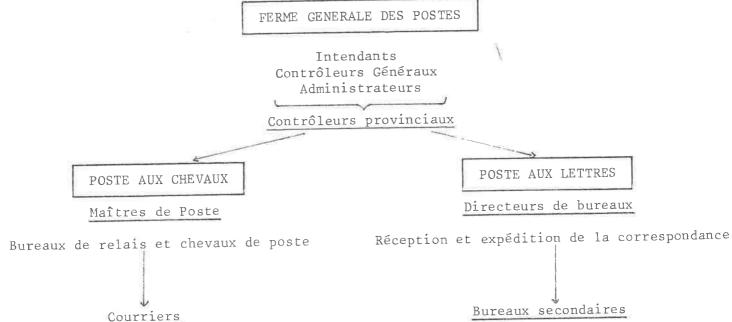
Durant la majeure partie du XVIIème siècle, ce furent les messagers communaux qui, avec ceux des universités, assurèrent à peu près seuls le trafic des lettres entre particuliers. Cependant, des courriers destinés au transport des lettres avaient été mis à la disposition du public, mais leur fonction était assez mal définie et ils n'avaient pas encore l'exclusivité du service.

Il n'était alors pas chose facile que d'établir une sorte d'unité dans cet enchevêtrement confus de coutumes et de routines provinciales.

En 1668, l'arrivée de Louvois à la Surintendance Générale des Postes apporta de profonds changements. Une des préoccupations de cet organisateur fut d'unifier les divers organismes administratifs ; il constitua donc, en 1672, la Ferme Générale des Postes.

C'est cette grande administration qui géra les Postes et les Messageries, et qui subsista jusqu'à la Révolution.

Voici, d'après le tableau ci-dessous, comment, à cette époque, fut organisé le service des Postes.



A cheval, malles de poste

Messagers de ville, de communautés, etc..., qui vont prendre et remettre le courrier au bureau de direction.

La poste aux lettres, devenue un monopole affermé à un traitant, était une organisation déjà pourvue d'un certain développement.

Il est impossible de fixer exactement la date d'ouverture de chacun des bureaux de poste en Bas-Poitou, car les archives administratives manquent totalement.

Ce que l'on peut affirmer cependant, c'est que la majeure partie d'entre-eux était en service à la fin du XVIIème siècle.

Certains documents d'époque (affiches, almanachs, tarifs, ...) nous apportent bien quelques indications, mais il faudra attendre le XVIIIème siècle, c'està-dire le moment où la Ferme des Postes fonctionnait depuis plus de trente ans, pour connaître avec certitude l'existence des bureaux en Bas-Poitou.

C'est ainsi qu'un bureau fut créé à Palluau vers 1710, et un autre à Noirmoutier à la veille de la Révolution.

Mais quels étaient les tarifs au début du XVIIIème siècle ?

Ils étaient calculés en fonction de la distance à parcourir et du poids des lettres.

Ainsi, en 1704, pour la lettre simple, la redevance était de :

- . trois sols pour les villes distantes de 20 lieues et au dessous,
- . quatre sols de 20 à 40 lieues,
- . cinq sols de 40 à 60 lieues,
- . six sols de 60 à 80 lieues,
- . sept sols de 80 à 100 lieues...

Vers 1759, pour les mêmes parcours, il fallait compter quatre, six, sept, huit et neuf sols.

Mais pour qu'il fût possible d'apprécier la distance parcourue par une lettre, il était indispensable d'en connaître exactement le point de départ et le point d'arrivée.

Aussi, Louvois, Surintendant Général des Postes, dans une lettre du 12 Janvier 1687 à Rouillé Contrôleur Général, écrivait-il: "... Donnez donc ordre qu'on les marque (les lettres) sur les lieux...".

Conformément à cet ordre, les directeurs de bureaux, ou leurs commis, marquèrent les correspondances à la plume.

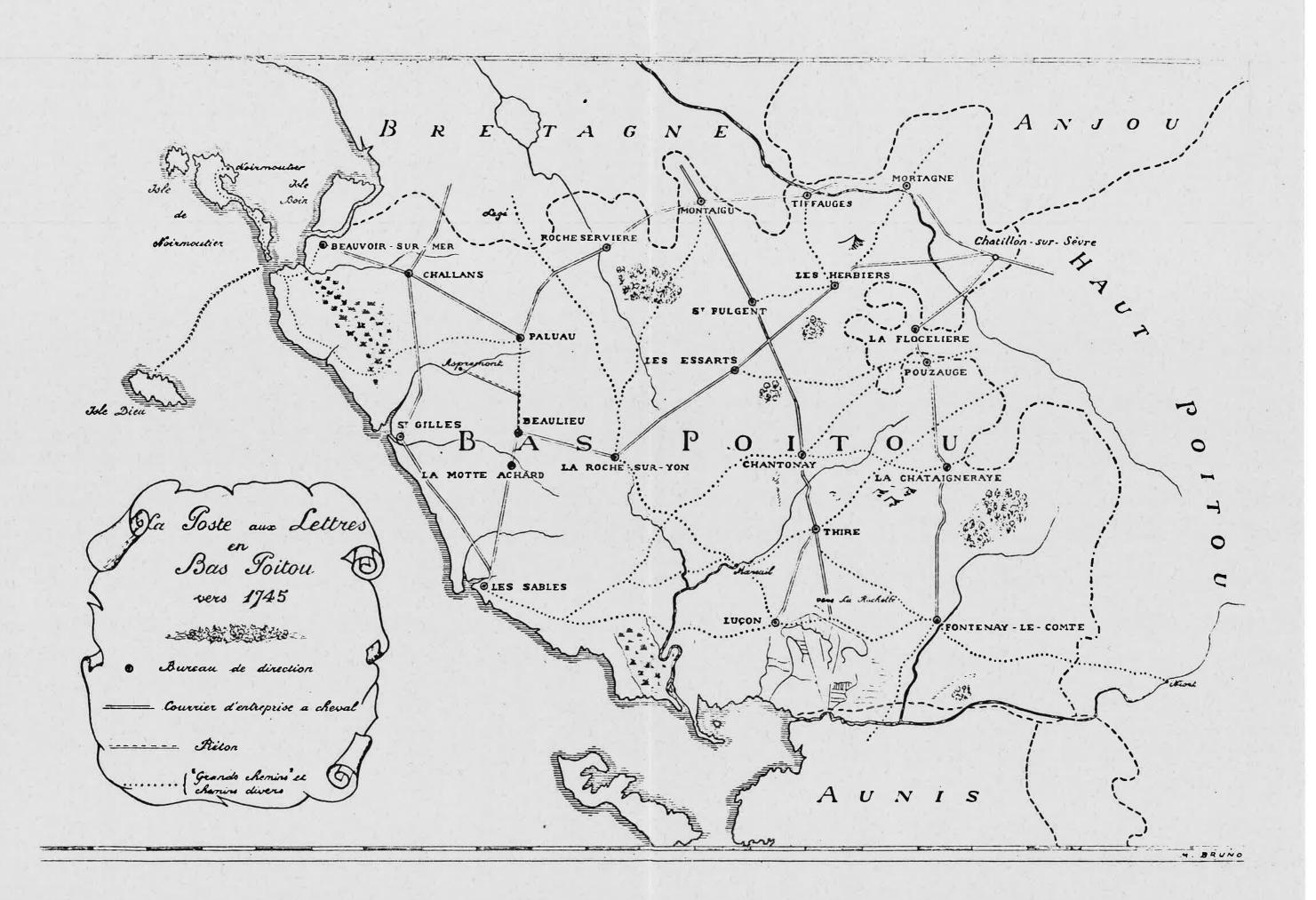
En voici des exemples :

de Lucion (23 mai 1699) des Estart En projectore—
(21 avril 1712)

del a Roche sur you
(26 juin 1927)

(6 mars 1746)

Vers le milieu du XVIIIème siècle, cette coutume fut remplacée par l'usage d'un tampon encré. En effet, le 3 Mars 1749, une circulaire de Voyer d'Argenson, Surintendant Général des Postes, enjoignait aux directeurs



des bureaux de poste de se pourvoir, à leurs frais, d'un tampon au nom de leur bureau.

Il faut croire que certains directeurs avaient devancé cet ordre, puisque dès 1732, le bureau de Fontenay-le-Comte en était muni.

DE-FONTENAY-LE-COMTE

Ces tampons, de confection locale, étaient réalisés soit en bois, soit en métal. Ils présentent une facture bien particulière, ainsi que le montrent les marques présentées ci-dessous :

LAFROCELIERE

TIRE

MORTAIGNE

(vu 1/50)

(vu 1758)

(vu 1763)

CHATAIGNER AYE

S!·H alrégé de Pains Hermand (ru 1482) POUZAUGES.

(vu 1790)

(su 1777)

Les routes conditionnaient en majeure partie le trafic de la poste aux lettres, et par conséquent le système postal reposait sur la poste aux chevaux.

Les bureaux étaient généralement situés aux relais. Leur siège se confondit longtemps avec le domicile personnel du directeur dont le rôle se bornait à assurer la réception et l'expédition du courrier tout en tenant le compte quotidien.

Les lettres, déposées dans le bureau, étaient frappées de la marque postale puis taxées. Elles étaient ensuite enliassées et expédiées aux bureaux en correspondance avec lui.

Dès l'arrivée d'un courrier, le directeur (ou un commis) procédait au tri, et la remise des lettres était faite au bureau, car le service de la poste, à cette époque, n'assurait pas de distribution à domicile ; chaque destinataire devait donc se déplacer, mais bien des lettres n'étaient pas retirées, dans l'ignorance d'un envoi ou bien par manque de ressources. Elles étaient alors renvoyées à Paris au service des Rebuts.

Quant aux bourgs situés à l'écart, des messagers habilités venaient au bureau remettre ou retirer la correspondance.

Précisons cependant qu'il y avait <u>deux notions du courrier au départ</u>: D'une part, les lettres envoyées en <u>port dû</u>, c'est-à-dire dont le port était payé par le destinataire; elles étaient les plus nombreuses car l'usage voulait que le port fut payé par les personnes à qui elles étaient adressées.

Lettre datée du 28 Janvier 1750

Chansieur de las CHANTONAY Salle dan son chapau de la verije mes chalan an auxin

3 sols (port que devra payer le destinataire)

La taxe est toujours inscrite au recto.

D'autre part, les lettres expédiées en <u>port payé</u>. Cet usage était surtout réservé aux correspondances destinées notamment aux notaires, hommes de loi, ou bien, lorsque la considération du destinataire engageait l'expéditeur à payer le port. On trouve de ce fait une indication manuscrite : "port payé, franc, franche..." qui accompagne la marque de départ manuscrite ou au tampon.

Lettre datée du 18 Juillet 1765 THIRE Monsieur frerosprawen aufhanter Our frerosprawen farazin pres les grand.

Endeliern a Sares D

mention de "port payé"

paraphe du directeur précisant que le port a été payé au départ.

Au verso, est inscrite la taxe de 10 sols payée par l'expéditeur.

Quel volume de courrier était ainsi transporté? Il n'est pas possible de le calculer, le port des lettres variant selon le poids et la distance.

Néanmoins, un document conservé au musée de la Poste donne, pour chaque bureau, le revenu annuel de la Ferme en Bas-Poitou pour l'année 1745.

NOM DU BUREAU	REVENU DU BUREAU EN LIVRES, SOLS ET DENIERS	NOM DU TITULAIRE
Beaulieu	534,18	Prousteau
Beauvoir-sur-Mer	2 041, 3	Girard
Challans	1 144,18	Trichet
Chantonnay	1 127, 3	Servant
La Chataigneraie	851, 3	Friot
Les Essarts	629, 2	Verdon
La Flocellière	423	Bisson
Fontenay-le-Comte	5 278, 8	Jolidon
Les Herbiers	894,14	Guyard
Luçon	3 148,13	Chatevert (dame)
Montaigu	1 477,10	Morinière (dame)
Mortagne-sur-Sèvre	636, 1	Chauvinière (dame)
La Mothe-Achard	282,15	La Chere
Palluau	506, 9	Marnet
Pouzauges	615,19	Mazabrey
Rocheservière	276, 8,3	Fayau
La Roche-sur-Yon	587,12	Lameriau
Les Sables-d'Olonne	3 117,19	Coignard (dame)
Saint-Fulgent	186, 5	
Saint-Gilles	1 255,18	Chantereau
Thiré	761, 3	Cardineau
Tiffauges	629, 5	Belot

Peu de changements intervinrent dans la nomenclature des bureaux de poste aux lettres au cours du XVIIIème siècle.

Vers 1710, le bureau de Talmont fut supprimé.

En Mars 1780, le bureau de Thiré fut fermé et transféré dans la localité voisine de Saint-Hermand, choisie certainement à cause de l'exploitation par la poste aux chevaux, de la nouvelle route de Niort à Nantes se croisant avec celle allant vers La Rochelle.

En 1787, un bureau fut ouvert à Noirmoutier, mais il devait exister déjà une distribution qui dépendait de Beauvoir-sur-Mer.

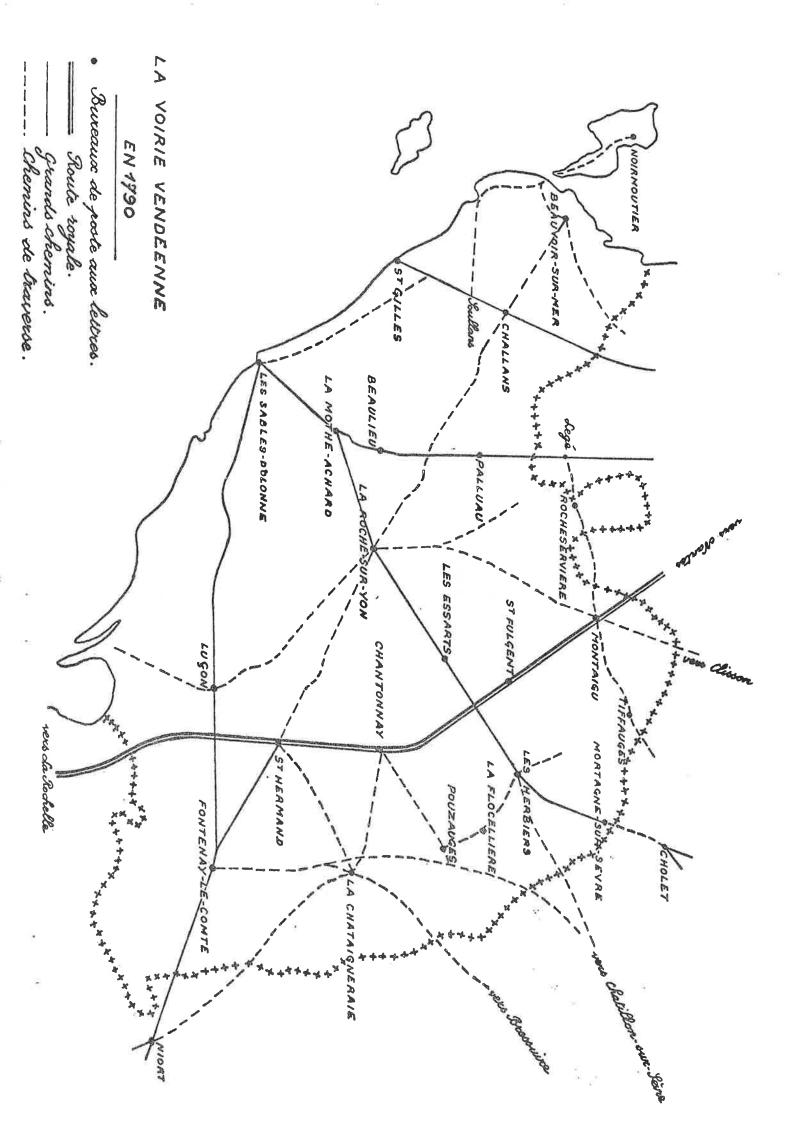
Voici d'ailleurs la liste des bureaux de direction qui ont fonctionné en Bas-Poitou sous l'Ancien Régime.

NOM DU BUREAU	ORTHOGRAPHE DE LA MARQUE POSTALE AU TAMPON	OUVERTURE	DATE A LAQUELLE LE BUREAU EST SIGNALE POUI LA PREMIERE FOIS
Beaulieu	BEAULIEU	x v II siecle	1704
Beauvoir-sur-Mer	BEAUVOIRSURMER BEAUVOIR-S-MER	"	1691
Challans	CHALLANS	n	1704
Chantonnay	CHANTONAY CHANTONNAY	"	1684
Sa Chataigneraie	CHATAIGNERAYE	"	1704
oles Essarts	LES ESSARTS	*	1404
La Flocellière	LAFROCELIERE LAFLOCELIERE		1704
Iontenay-leComte	OE FONTENAY·LE·COMTE D·FONTENAY·LE COMTE FONTENAY·LE·C <u>TE</u> FONTENAY-LE-COMTE	"	1650
Les Herbiers	LESHERBIERS	89	1704
Luçon	LUCON.	"	1675
Montaigu	MONTAIGU	<i>N</i> •	1687
Mortagne-sur-Leire	MORTAIGNE	"	1675
Sa Mothe-Achard	MOTEACHARD	•	1681
Powzauges	POUZAUGES	"	1704
Rocheservière	ROCHESERVIERE	"	1404
La Roche-sur-Yon	ROCHESURYON	" "	1691
Les Sables-d'blonne	LESSABLES	"	1675
Saint-Julgent	STFULGENT	"	1704
Saint-Gilles	STGILLES	- "	1704
Calmont (1)		"	1704
Chire (2)	TIRE! THIRÉ	"	1704
Ciffauges	TIFFAUGES	"	1704
Palluau	PALUAU	1710	
Saint-Hermand	STH	10 janvier 1480	
Noirmoutier(1)	NOIRMOUTIER	1 orseptembre 1 789	

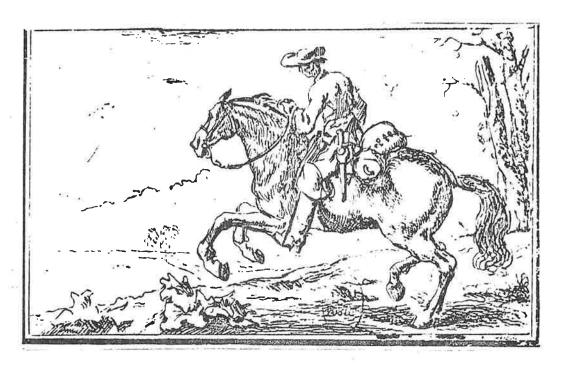
⁽¹⁾ Bureau supprimé vers 1710 (pas de marque connue).

⁽²⁾ Cransféré à Saint-Hermand le se janvier 1,780.

⁽³⁾ Connu commo distribution avant le 10 septembre 1484.



L'Ancien Régime léguait donc au gouvernement révolutionnaire un organisme qui lui assurait le monopole intégral du transport de la correspondance. Il était pourvu d'un réseau assez dense pouvant en partie satisfaire aux nécessités de l'heure et aux besoins de la nation; mais dans les pays de l'Ouest, entre Bordeaux et Nantes, en dépit des démarches réitérées du haut commerce, ce n'est qu'à la veille de la Révolution qu'une liaison postale régulière et un service public de voitures purent s'organiser, tant était défectueuse la voirie vendéenne.



Un courrier à cheval au XVIIIème siècle. (d'après une gravure de C. Parrocel)



Plaque de poste pour le relais d'Oulmes (réduction)

AUTO_ MOTO_ BATEAU SUPER-LOURD.

EN TRADITIONNEL OU FORMATION ACCELEREE

CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21, RUE FOCH LA ROCHE \$/YON TEL: 37.03.89



tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5. Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

ANNONCEURS SONT NOS AMIS

RÉSERVEZ - LEUR

VOTRE CLIENTÈLE!

CALENDRIER

des réunions de l'A.P.Y.

8 janvier 1981

5 février

5 mars

2 avril

7 mai

4 juin

2 juillet

3 septembre "

1er octobre "

5 novembre "

ET RETENEZ BIEN CES DATES

ASSEMBLEE GENERALE: le 13 décembre à 9h30

BANQUET ANNUEL : le 17 mai

En outre, une Bourse aux timbres, cartes et vieux papiers, à une date non encore fixée, sera annoncée au cours d'une réunion mensuelle et par voie de presse.



Philatélie.

Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATELIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20,45,71 R C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS 44000 NANTES



TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

BIERES CHARBONS FUEL BOIS

BARREAU

Route de Nantes -

- LA ROCHE-SUR-YON

UN ÉVÉNEMENT à La Roche-sur-Yon

vient d'ouvrir un magasin avec toutes les plus grandes marques de meubles et électro-ménager à encastrer

> à LA ROCHE-SUR-YON 27, rue des halles

POMPIDOU cuisine 27, rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON

ETS BIRON s. a.

ORTHOPEDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone: (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères Caisses Maladies Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures

Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blesses et handicapes.



la sécurité du traditionnel l'agrément du sur mesures



Centre Commercial des Halles 85000 LA ROCHE SUR YON Tél. (51) 37.36.88

Le 3c au Type BLANC

Je l'écrivais il y a quelques mois à un ami de TARBES, collectionneur et grand spécialiste du type BLANC: Je suis certainement le seul, hélas, à posséder le virus de ce timbre dans notre département.

Aussi, vous me pardonnerez d'avoir tardé à vous faire part de mes élucubrations, mais je ne voudrais pas vous ressasser les oreilles avec un thème qui semble peu vous intéresser, pour modérer mon expression ...

Mis en vente générale avec la série du même type le 5 Décembre 1900, ce timbre n'a eu, en fait, qu'un usage limité à l'affranchissement des journaux et imprimés qui bénéficiaient de tarifs spéciaux. J'en ai trouvé affranchissant des cartes postales ne comportant que l'adresse du destinataire, (figure 1), mais ce ne peut être qu'une fantaisie de l'expéditeur.

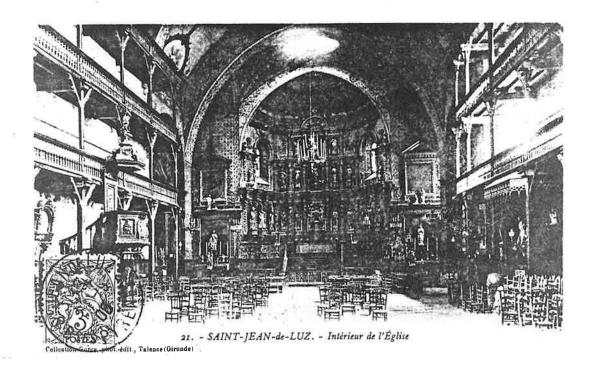


figure 1

I - IMPRESSION A PLAT

Ce timbre fut imprimé sporadiquement de 1900 à 1923 avec des teintes allant du rouge vif au jaune-orange terne. Les premières impressions

"à plat" (1900 - 1906 - 1907 - 1908) se rencontrent au type IA (figure 2), les tirages de 1907 et 1908 faisant apparaître, en plus, un type IB (figure 3) dû à la retouche, case par case, d'une copie du cliché-type.





Comme vous le constatez facilement, il existe des différences dans la gravure du chiffre 3, mais on les différencie à l'oeil nu à la forme du C qui se termine par une sorte de triangle dans le type IA et par un trait plus fin dans le type IB.

Les tirages de 1909 à 1912, 1915 à 1917, 1919 à 1921 et 1923 sont tous au type IB.

Il semble que le nombre de timbres imprimés jusqu'en 1923 ait dépassé très largement ses possibilités d'utilisation puisqu'on vendait encore en 1930, dans certains bureaux de PARIS (et d'ailleurs), des feuilles tirées en 1915 et 1916 (figure 4). Quelques heureux ont même trouvé des plis oblitérés en 1933 comportant des timbres à 3c, sur papier GC, imprimés en 1919.

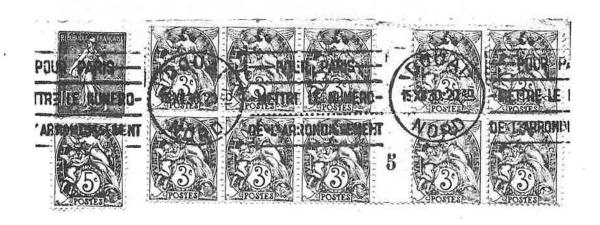


Figure 4 : DOUAI, du 15 Décembre 1930

Ci-dessous, quelques exemples classiques d'utilisation de ce timbre imprimé à plat.



sur journal





Le tirage de ce timbre reprit le 14 Mai 1930 et fut imprimé en feuilles de 100 jusqu'au 1er Février 1932, dernière date connue. Il est au type II (voir bulletin N°3, page 14).





III - LES SURCHARGES

Elles sont nombreuses, variées et... très recherchées. Certaines sont courantes (surcharge ANNULE, figure 5), d'autres d'un accès plus difficile en égard à leur prix (timbres des cours d'instruction, exemple figure 6 - surcharge 1/2 de 1903 non émise, exemple figure 7).



figure 5



figure 6



figure 7

A signaler une surcharge "privée" qui a toute une histoire (de Ministre), mais qui n'aurait jamais eu d'existence officielle (figure 8)



figure 8

Exclusivement composés de bandes pour journaux émises de 1917 à 1921, elles ont relativement peu servi, les tarifs de l'époque ne s'y prêtant pas ou peu (figure 9)

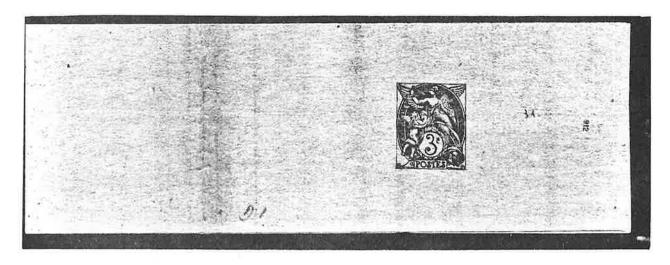


figure 9

V - LES PREOBLITERES

Cette surcharge fut créée pour répondre au tarif issu de la Loi du 20 Juin 1923 qui prévoyait un tarif spécial pour les envois "en nombre" par 1000 exemplaires routés et enliassés par l'expéditeur et par bureau de destination. (figure 10)



figure 10

Il fut surchargé à plat sur des feuilles de 150 timbres. La surcharge dite "à cheval" (figure 11) est intéressante, parmi bien d'autres, notamment celle de la 27ème case qui comporte une variété peu commune, le premier F de AFFRANCH TS étant fermé en forme de P, ce qui donne APFRANCH TS (figure 12)



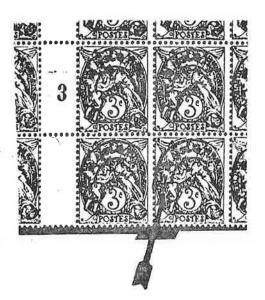


figure 12

Comme tous les timbres d'usage courant, le 3c au type BLANC permet des recherches intéressantes. Mais, il faut se méfier des fausses surcharges qui peuvent vous être proposées :

- "POSTES SERBES" violette (fausse) ou noire (de complaisance)
- "Réoccupation/française/en/ALSACE sur timbre au type II
- Surcharge 1/2 (cf. FAUX et TRUQUES, de J.F. BRUN)

D'autre part - et cette remarque n'engage que moi - on peut vous proposer comme "rare" des feuilles (ou des fragments supérieurs) faisant apparaître, dans la partie Nord-Est, un essai de numérotation (figure 13) qui ne fut pas adopté.

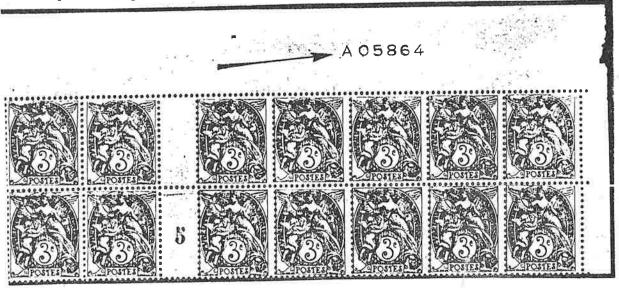


figure 13

A mon humble avis, cette pièce n'est pas "rare", en égard au nombre de propositions de vente que j'ai reçues en 10 ans...!

	Y .	PAUVERT.	
--	-----	----------	--

" PORTO"

Reportez-vous à la 10ème page de notre dernier bulletin (N°10). Voici la réponse annoncée.

Bien que ce mot fasse penser à bien autre chose, il s'agit d'une marque postale allemande indiquant que cette carte postale comporte un affranchissement insuffisant et qu'elle doit faire l'objet d'une taxe de 240 (marks ?) dont on distingue parfaitement l'inscription sur la reproduction que vous avez vue.

On peut penser que le montant de cette taxe est énorme, mais il faut se rappeler que l'Allemagne subissait une crise économique extraordinaire à cette époque... Souvenez-vous des timbres en cours quelques années plus tard avec des valeurs faciales allant jusqu'à plusieurs milliers de marks!

Le Rallye aérien de Monaco d'avril 1914

Nous vous présentons aujourd'hui un article sur le Rallye aérien de Monaco d'Avril 1914 à travers, bien sûr, les cartes postales anciennes. Cet article nous donne l'occasion de dire un mot de cette cartophilie monégasque qui est très riche et très variée.

Peu de contrées en effet ont fait l'objet d'une production d'une telle qualité, notamment dans les cartes fantaisie et illustrées. Cette richesse est due bien entendu au caractère particulier en tant que tel de cette Principauté ainsi qu'au rôle touristique primordial qu'elle joua à la Belle Epoque, essentiellement grâce au Casino et aux jeux.

On pourra d'ailleurs apprécier tous ces trésors de la cartophilie monégasque, ainsi que d'autres pièces régionales au cours d'une grande exposition qui se déroulera les 21 et 22 Mars dans l'enceinte du Hall du Centenaire à Monaco.

Cette première exposition-bourse organisée par l'Association des cartophiles monégasques revêtira une grande importance, tant au niveau de la quantité et de la qualité des collections présentées, qu'à celui du nombre des marchands spécialisés présents.



Dès le début de la navigation aérienne, plusieurs pays organisèrent meetings et rallyes aériens souvent dotés de vignettes spéciales commémorant la manifestation. Malgré l'absence de toute indication postale on peut, cependant, considérer ces vignettes comme les véritables précurseurs des timbres de poste aérienne ; elles sont d'ailleurs très recherchées par les amateurs de cette spécialité.

Organisé du ler au 15 Avril 1914 par la Principauté de Monaco et placé sous les règlements de la Fédération aéronautique internationale, le Rallye aérien était la réplique du Rallye automobile créé trois ans plus tôt.

Le but poursuivi consistait à rallier dans le meilleur temps possible diverses villes européennes avec Monte-Carlo; la distance exacte à parcourir était de 1.293 km, dont 1.083 au-dessus de la terre et 210 au-dessus de la mer.

Le Rallye aérien de Monaco, outre son caractère sportif, innovait, en quelque sorte, le transport de la correspondance, ainsi que le mentionne l'inscription portée sur chaque carte: "La première carte-postale transportée, 1.300 km en aéroplane au-dessus de la terre et de la mer, traversant l'Europe, pour arriver à Monaco, sous le contrôle des aéro-clubs européens".

Ces cartes comportaient également une vignette. Cette dernière, d'une dentelure l2, lithographiée, est presque toujours mal perforée, très mal centrée, et sa gomme défectueuse fait parfois totalement défaut.



A l'état neuf, elle est rare, mais sans grand attrait pour un collectionneur, car son seul intérêt réside en l'apposition sur la carte officielle du rallye.

Les participants de ce rallye avaient le choix entre huit itinéraires, dont les points de départ se situaient à Paris, Londres, Bruxelles, Gotha, Madrid, Vienne, Milan et Rome avec Monaco comme point de ralliement.

Les pilotes ayant emprunté l'un des cinq premiers itinéraires devaient faire escale à Marseille où ils procédaient à l'échange de leur train d'atterrissage contre des flotteurs leur permettant d'amerrir dans le port de Monaco; cette opération était effectuée à Gênes pour les itinéraires de Vienne, Milan et Rome.

Les meilleurs pilotes

Les meilleurs pilotes de l'époque participèrent à ce rallye : Brindejonc des Moulinais, Roland Garros, Gilbert, Renaux, Legagneux, Moineau, Prevost, Mella, Hirth, Mollard, Gaubert, Paret, etc...

Sur 27 appareils engagés, on en comptait 21 de construction française et 6 de construction allemande : Albatros, Morane Saulnier, Farman, Nieuport,

Deperdussi, Bréguet, etc...

Le pilote de chaque appareil emportait 1.000 cartes affranchies de la vignette et oblitérées du cachet de la ville de départ. Parvenues à destination, les cartes furent revêtues du cachet d'arrivée à Monaco. Il existe donc 8 oblitérations différentes sur ces cartes, dont la classification peut s'établir de la manière suivante :

- A) Cartes postales qui ont effectué le parcours complet :
- 1) Paris-Monaco; 2) Bruxelles-Monaco; 3) Madrid-Monaco.
- B) Cartes qui.n'ont effectué qu'une partie du parcours :
- 4) Gotha-Monaco; 5) Londres-Monaco; 6) Milan-Monaco.
- C) Cartes qui n'ont pas volé:
- 7) Vienne-Monaco; 8) Rome-Monaco.

Le vainqueur de l'épreuve fut Roland Garros qui accomplit l'itinéraire Bruxelles-Monaco en 12 H 47 précédant au classement Brindejonc des Moulinais, qui couvrit la distance Madrid-Monaco en 16 H 02.

Les aviateurs à avoir accompli le parcours sont les suivants :

Paris-Monaco: Verrier et Renaux (biplan Farman), Moineau (biplan Bréguet), Malard (monoplan Nieuport).

Bruxelles-Monaco: Roland Garros (monoplan Morane Saulnier).

Madrid-Monaco: Brindejonc des Moulinais (monoplace Morane Saulnier).

Gotha-Monaco: Helmut Hirth (biplan Albatros).

Gotha (Waggonfabrik)

Texte reproduit avec l'aimable autorisation du Journal NICE-MATIN

Jean-François DATURI.

Cartes collection Charpentier. BAVIERE Dijor MÉDITEN RANÉÉ Atterrissages obligatoires Zones interdites Itineraire en aéropiano Madrid (Custro Vientos) Marseille (Parc Borély) Vienne (Aspern) à Gènes (Lido d'Albaro) Milan (Taliédo) bydroaéroplane Marseille (Parc Borély et Gènes (Lido d'Albaro) à Monaco Itineraire en aeroplane, Londres (Hendon) à Marseille (Parc Borely) Bruxelles (Berchem) Paris (Buc)



assurances la providence VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES ASSURANCES

IARD - VIE

*Le Richelieu *
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

T (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES
VINS DE TABLE
VINS FINS
de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay
-LA ROCHE-SUR-YON-

Tél. 37-00-80

PHOTO CINEMA

300 m² d'exposition de matériel

tout pour le LABORATOIRE

à des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur

LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre



27r. de Gaulle - tél 37.17.63 85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,

ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,

ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,

AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée Prix modérés Bon accueil Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets (700 couverts)

BURBPLAN

85, boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON





La Poste à Napoléon-Vendée il y a 130 ans ...

Il nous paraît intéressant de vous faire connaître certains détails de fonctionnement du bureau de Napoléon-Vendée en 1850.

Vous constaterez, au regard du tableau original ci-dessous, qu'il y avait trois distributions journalières.

Cela laisse rêveur ! Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait pas d'autres moyens de communication ; le téléphone n'existait pas.

En 1850, la population municipale s'élevait à 6.100 habitants environ et le volume du courrier distribué était en rapport.

Aucune comparaison ne peut-être valablement faite, en égard aux impératifs actuels et au nombre d'habitants à desservir (48.000 environ), et aussi à la masse de plus en plus volumineuse et complexe du courrier.

Ldnimistration des Sostes	

Bureau de Magnolion Vendet.

Odipants er Levin de	. Awairees ex Distributes			
la buite .	en ville			
Drowdeaux, 1h. su soie Le Loire : 1h. in Les Sables. 'hh. in Mantes : 8h./2 in Beauvoir : 8h./2 in James : 10h. in	Bordeaux Le Zoixe & b. Du matin Les Dables Beauwoix & b. du foir Louis January & 6 b. du foir			

Dour wpie conforme

Le Nincereux-Comprable Du Dégrantement de la Vende.



Maurice BRUNO

"La Fin des Timbres"?

Je lisais dans l'ECHO DE LA TIMBROLOGIE de Février dernier, l'éditorial de M. GERVAIS qui informait ses lecteurs de l'apparition, en Allemagne, de distributeurs automatiques de vignettes postales destinées à remplacer les timbres traditionnels.

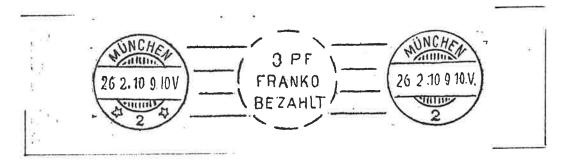
Il écrivait que les philatélistes Allemands, voisins des Suisses chez lesquels un tel matériel existe depuis 1976, étaient inquiets de cette "évolution", craignant de voir disparaître peu à peu nos "chères" vignettes postales.

Ses réflexions m'ont remis en mémoire un article du 25 Mars 1910 paru dans "LE POSTILLON", article frappant par la similitude des craintes exprimées par nos voisins d'Outre-Rhin et par la conclusion des auteurs respectifs.

Rappelons - mais vous le savez déjà - que de tels distributeurs fonctionnent en FRANCE depuis Décembre 1980. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que "L'ECHO" du 15 Mars 1910, ancêtre de 1'ECHO DE LA TIMBROLOGIE de 1981, nous informe de 1'existence de "machines à timbres" chez nos voisins Allemands (déjà...!)

Je ne vous en dis pas plus, lisez vous-même l'extrait de l'article précité:

Rassurez-vous : ce n'est pas pour aujourd'hui.
Divers journaux allemands, et aussi l'Echo du 15 courant ont
fait un article à ce sujet, en donnant la reproduction des cachets
ci-contre, faits par une machine à timbres, qui marque en même
temps le coût du port et aussi le lieu d'origine. L'Echo ajoute
qu'un philatéliste ne peut pas considérer cela sans émotion.



Il s'émeut facilement ; à m'émouvoir, je ne suis pas si prompt. Que j'en ai déjà vu, dans ma courte carrière, de ces machines à distribuer les timbres, à les compter, à les couper et aussi à oblitérer!

La maison qui a construit cette machine, en essai actuellement à Munich et à Nuremberg, est la maison Paul Sylbe, de Schmoellen I. W. Elle m'a tout l'air de subventionner largement les journaux qui prônent sa mécanique. D'après elle, les avantages sont les suivants : plus de temps perdu à compter les timbres ; plus de frais de fabrication ; un contrôle absolu continu des recettes ; plus d'encombrement des boîtes aux lettres (?) ; plus de préoccupation de mettre le cachet exactement sur le timbre lui-même.

Le temps perdu à coller les timbres ne peut intéresser que de grosses maisons qui ont des milliers de prospectus à envoyer ; on observera qu'en ce cas il y a longtemps qu'elles ne collent plus de timbres mais payent en numéraire. Les frais de fabrication des timbres disparaîtraient, c'est certain, mais ils seraient avantageusement remplacés et par le coût des machines, et par leur entretien, leurs réparations et leur amortissement ; le contrôle sera absolu, à la condition que la machine ne se détraquera pas ou qu'on ne la détraquera pas.

On n'explique pas comment une machine pourra oblitérer sans timbre les lettres d'un poids double, triple, etc..., mêlées aux autres ; comment cela fonctionnera-t-il avec les lettres d'un tout petit format (il y en a) ou celles d'un très grand format (il y en a encore davantage). Si une lettre ne veut pas, par sa taille, sa forme ou son volume, passer sous le plateau, qu'arrivera-t-il?

Et les paquets, rouleaux, objets divers ? et les boîtes carrées ou rondes ; les échantillons ; les objets quelconques durs ou rigides ? les livres, cartons, paquets de journaux ? que sais-je ?

Il est bien évident qu'on ne peut songer à trier d'abord les lettres à double ou triple taxe, ou celles qui dépassent le gabarit, car dès l'instant qu'il doit y avoir le moindre triage préalable, il est inutile de songer à une machine quelconque.

Non, voyez-vous, ce n'est pas encore cette fois qu'on verra disparaître les timbres-poste et la philatélie par contre-coup.



Et les pays pour lesquels les timbres sont une source de revenu, ne fût-ce que nos colonies françaises, pense-t-on qu'ils y renon-ceraient ? On peut, au surplus, faire observer que cette oblitération-cachet est déjà un timbre par lui-même, un timbre collection-nable, un timbre peu seyant à l'oeil évidemment, moins pittoresque, moins attirant, mais enfin un timbre.

Remarquez que depuis plusieurs années, il fonctionne dans nombre de bureaux des machines à oblitérer; les oblitérations roulettes (Place de la Bourse, par exemple), les lignes continues, les drapeaux, etc..., en proviennent.

Tout cela est tellement vrai que le correspondant de l'Echo ajoute ceci : le plus petit nombre des envois admis à cette sorte d'affranchissement est de 300 au minimum et ils doivent être tous exactement semblables, avoir le même poids et le même contenu.

C'est beaucoup exiger, et les tyrans les plus tyrans n'ont pas encore imaginé l'enveloppe-type obligatoire, le papier unique et le nombre uniforme des lignes des correspondances. La machine servira peut-être pour timbrer les quinze cent mille prospectus d'un Louvre ou d'un Bon Marché, mais comme déjà ils ne sont pas affranchis avec des timbres,

cela ne nous touche guère. Il y a encore de beaux jours pour les nouveautés, les émissions spéculatives, commémoratives et abusives, pour les accaparements, etc...

Ah, par exemple, des gens qui se pendraient ce jour-là seraient ceux auxquels nous devons les belles émissions coloniales dont la dernière série du Congo est un exemple parfait. Le jour où la machine Sylbe aurait définitivement remplacé les timbres, que deviendraient-ils ?

Nous devons à M. J. Bernichon, fils de l'expert bien connu, en séjour en Allemagne en ce moment, la communication des cachets reproduits et les renseignements sur leur emploi.

Mais ce n'est pas fini ! Lisez ci-dessous cet extrait du même "POSTILLON" du 31 Décembre 1922. On y retrouve encore la SUISSE et l'ALLEMAGNE...
Curieux, non ?

ALLEMAGNE. - Ci-contre un cachet d'affranchissement des imprimés remplaçant le timbre. Cachet rouge, accompagné à gauche d'un autre, circulaire, à date.



Ces cachets remplacent le timbre-poste. On se souvient qu'avant la guerre la Bavière était entrée dans cette voie. Elle y avait renoncé au bout de quelque temps.

Los journaux philatéliques de l'époque n'avaient pas manqué de s'écrier : c'est la fin des timbres ! J'avais pris la peine bien inutile de faire observer que c'était tout au plus remplacer un timbre par un autre, mais que ce système, s'il pouvait marcher pour des imprimés ou des correspondances en grand nombre tous pareils comme format, ne pouvait évidemment pas s'appliquer à des objets de forme, de volume et de poids différents.

C'est tellement vrai, qu'actuellement, avec le système d'annulation à la roulette employé pour les lettres dans beaucoup de grands bureaux, il arrive assez fréquemment que des timbres restent neufs.

Je n'insiste pas sur le port : 15 marks pour un simple journal de quatre pages de Berlin à Paris, au lieu de 10 pfennigs d'avant-guerre.

Sans quitter l'Allemagne, je remarque que les prix des timbres annoncés dans divers journaux allemands et notamment dans la Berliner Brief. leitung, sont en francs suisses. Je conçois très bien un marchand vendant à l'étranger un produit quelconque et l'offrant en monnaie du pays où il vend. Si j'offrais un tableau à un Américain à Chicago, je le lui compterais en dollars et si je l'exposais à Genève, ce serait cette fois en francs suisses ; mais c'est évidemment capituler que de renier chez soi sa propre monnaie, quelle que soit du reste sa dépréciation momentanée, alors que la marchandise que l'on offre ne l'est pas

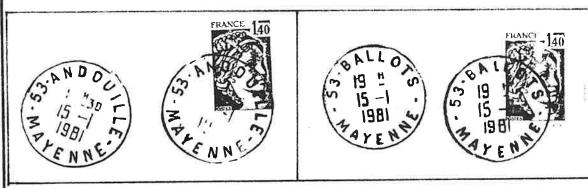
exclusivement à l'étranger, mais aussi dans son propre pays. Je ne sais ce que l'avenir réserve au franc français, mais je crois tout de même que nous n'avons plus d'estomac, et je doute fort que jamais un journal français enregistre une offre d'un négociant consignée pour la France même, en dollars, livres sterling ou gulden. Les Allemands ont de l'entêtement, mais au fond pas de volonté, car l'un n'est pas l'autre. J'ajoute qu'au point de vue commercial de telles offres ne sont pas engageantes et que le chiffre d'affaires doit s'en ressentir.

Que peut-on en conclure ? Si certains pessimistes prévoyaient la fin des timbres-poste en 1910, ils se trompaient largement ! 70 ans après, il y en a 10 fois plus !!!

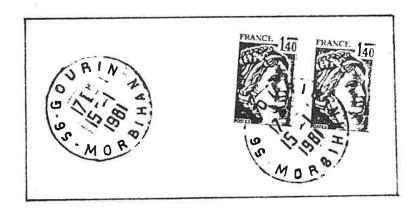
Y. PAUVERT.

"MOI, J'AI DIT BIZARRE...?"

On peut sourire à l'énoncé du nom de quelques communes vendéennes (exemple, St ANDRE-GOULE-D'OIE), mais il faut bien reconnaître que le département de la MAYENNE, entre autres, n'a rien à nous envier...



Chacun sait également que la Ville de LA ROCHE-SUR-YON fut débaptisée en 1804 pour devenir NAPOLEON. Serait-ce aussi pour glorifier notre Président Fédéral qu'une commune du Morbihan s'appelle GOURIN ?



DE LA RAPIDITE DU COURRIER

De temps en temps nous nous plaignons des lenteurs du courrier, le fait n'est pas nouveau, et Dame PTT doit sourire de nos revendications.

En effet, dans le Tome II de l'Histoire Générale des POSTES LEANCAISES, Eugène VALLE raconte :

"Déjà dans les lettres de Henri IV, dont le service eut dû, semble-t-il, être particulièrement surveillé, les plaintes sont fréquentes, qu'il fait contre l'irrégularité de ses courriers dont il signale à plusieurs reprises les infractions à son Contrôleur général pour qu'il y soit apporté rémède, surtout à propos des échanges avec l'Italie.

La situation ne s'est guère modifiée au temps de Louis XIII si on en croit quelques citations d'auteurs. Certains passages de Guez de Balzac sont significatifs à ce sujet. Ecrivant à M. de Vaugelas le 9 Octobre 1625, il l'informe "qu'un homme de pied qui eût été boiteux aurait fait plus de diligence que le courrier qui m'a rendu vos deux lettres quinze jours après que la dernière a esté escrite".

Le spirituel épistolier ne prend toutefois pas les choses au tragique. Recevant de M. de Lestang, avocat au Conseil privé du Roi, une lettre qui n'a que trois mois et demi de date, il estime que c'est un âge auquel les hommes sont encore jeunes. Toutefois, ajoute-t-il, car il aime assez faire preuve d'érudition, il y eut des papes qui n'ont pas régné si longtemps :" Et en l'estat où l'on a veu souvent les affaires de l'église, vous m'eussiez écrit de Rome au commencement d'un Pontificat et j'eusse receu vostre lettre à la fin de l'autre".

Il est vrai qu'il n'a pas lieu d'être toujours aussi accommodant puisque le 20 Juillet 1630 il se plaindra à un correspondant qui lui a écrit "trois fois pour néant" alors qu'il n'a rien su des premières lettres que par la dernière.

Peiresc se plaint également de lettres qui ont longtemps tardé en chemin.
On l'a informé que lorsque "les paquets sont petits on n'a pas tant de regret de les laisser chaumer sur le bureau de la poste", et il demande qu'on y joigne des "maculatures" pour les grossir, ce qui ne manque pas de l'embarraser lorsque le Maitre des Courriers de Lyon lui dit ses craintes, les postillons s'imaginant qu'il y ait de l'argent caché, en pouvant détourner par friponnerie"

Une question : Savons-nous nous plaindre aussi élégamment ?

G. ABERT



RESERVEZ VOS ACHATS A NOS AIMABLES ANNONCEURS.

FAITES = VOUS CONNAITRE
D * E U X ...

VOUS NOUS AIDEREZ POUR L AVENIR!

MERCI!

		At the same of the				
valeur faciale	tirage	machines	dates connues	cyl.	G.T.	R.E.
0,01	4ème	T.D. 3-7	6.10 au 8.10.80	٨		
0,05	4ème	T.D. 3 - 7	19.6 au 26.6.80	Α		
0,10	22ème	R.G.R. 1	18.12 au 30.12.80			
0,20	17ème	T.D. 6 - 1	24.12.80 au 46.4.81	Ŋ		
0,40	2ème	T.D. 6 - 3	12.12.80	Λ	12.12	
0,50	13ème	T.D. 6 - 1	23.1 au 27.1.81	D		
0,70	2ème	T.D. 6 - 1	11.12.79 au 2.1.80	Λ		
0,80	6ème et	7ème : il faut	lire année 1979 et nom	n 1980		
1,20 vert	8ème 9ème 10ème	R.G.R. 1 T.D. 6 - 1 R.G.R. 1	4.12 au 12.12.80 10.12.80 16.2 au 4.3.81	C B D mi	10.12 xte 1,20	
1,40 rouge	9ème	R.G.R. 1 R.G.R. 1 T.D. 6 - 6	6.1 au 9.2.81 16.2 au 4.3.81 19.2 au 2.3.81	F G mixte 1,10- C retouché		0-1,40
1,70	9ème 10ème	T.D. 6 - 7 T.D. 6 - 3	19.8 au 22.8.80 16 au 19.12.80	ВВ		Dàs 2RE
2,00	9ème 10ème	T.D. 6 - 1 T.D. 6 - 2	17.3.80 23.3.81	С		
3,00	7ème	T.D. 6 - 1	13 au 15.12.80	В		



Les Autoplans

Grâce à la collaboration de quelques collègues, les dates figurant dans le tableau final de l'article consacré à cette forme de timbre-à-date peuvent être ainsi complétées :

AIGUILLON-SUR-MER : au lieu de 1949, il faut : 7.9.1950

BELLEVILLE-SUR-VIE : " 24.11.1933, il faut : 22.11.1932

CROIX-DE-VIE : 19.8.1934, il faut : 23.4.1932

___d° ___ : " 1948, i1 faut : 30.5.1951 MAILLEZAIS : " 1954, i1 faut : 14.5.1955

MERCI et à suivre !



OFFRES_RECHERCHES

- Amicaliste vend ou échange, par lot ou à la pièce,

marque de "RETOUR A L'ENVOYEUR" à numéros -

Prendre adresse au Président.

HISTOIRE DE FACTEUR.

Tabourot, l'auteur des Bigarrures sous le nom de Des Accords dans le chapitre des "Equivoques" raconte qu'un messager à qui l'on avait donné une lettre à porter à la Reine de Navarre et à qui on avait dit : "Baisez-la avant que la lui présenter", étant en présence de la Reine, de plein saut, l'alla baiser sur la bouche et lui présenta après ses lettres.

On n'est pas d'ailleurs obligé de croire à la réalité de cette distribution un peu cavalière, mais d'après Monteil "la civilité ordonnait aux messagers de baiser la lettre qu'ils portent avant de la présenter à celui à qui elle est adressée" (Histoire des Français, t.III, p, 151)

Eugène VAILLE

(extrait de l'Histoire Générale des POSTES FRANCAISES)



Société des

Charpentes FOURNIER

Siège social Rue des jardins LE POIRE SUR VIE 85170 BELLEVILLE sur VIE tel.(51) 31.82 95 _ 31.81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES TRIANGULEES LAMELLEES Collees 2143.3

BEAUTÉ!

COIFFURE

INSTITUT

D'HYGIENE

CAPILLLAIRE salons

ROSTICHES

aboriau

17 AVENUE GAMBETTA

Tél.: 37-05-28

85000 LA ROCHE SUR YON

G. HERZOG 3 rue P. BAUDRY LA ROCHE-S-YON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles, Ivoires etc
- Exclusivite du plus beau Francais en Luminaires
- Tous vos Encadrements Travail rapide et soigne
- GRAND CHOIX DE MIROIRS

DE STYLE

Pour Moi, Opulavie veut dure



AGENCES:

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Latayette _ tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN_YOLE

tél: 37.27.91

LE VAISSELIER

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

HORLOGERIE-ORFEVRERI

BOUANCHEAU MAISON

Galerie BONAPARTE

ART DE LA TABLE

LA ROCHE-SUR-YON

Bouancheau

dépositaire des grandes marques

OMEGA

SEIKO

CITIZEN

listes

de

mariages

6, place Napoléon - LA ROCHE - SUR-YON



FRITERIE ~ CREPERIE



zes exeudiers

2, rue de la Poissonnerie -85000 LA ROCHE-SUR-YON Tel. 37-07-29



Ses Entrées au choix

Steach-frites Andouillettes Brochettes Jambon

Saucisses

Le meilleur accueil